

Le Président de la Région Grand Est aux côtés des salariés d'Ascométal

Alors qu'Ascométal est en redressement judiciaire depuis novembre dernier et que le Tribunal de Grande Instance de Strasbourg doit statuer le 24 janvier prochain sur les offres de reprise, **le Président de la Région Grand-Est, Jean Rottner, a rencontré mercredi 17 janvier les représentants syndicaux du groupe (CGT, CFE-CGC et CFDT), au siège de la Région à Metz, pour évoquer avec eux la situation de l'entreprise et les perspectives d'avenir.**

Ascométal, qui compte deux sites dans le Grand Est (Custines et Hagondange) employant au total plus de 510 salariés, est une entreprise stratégique pour notre Région, qui est installée sur deux bassins d'emploi structurants pour notre territoire.

Soucieux de garantir l'avenir de tous les emplois ainsi que la pérennité des sites à long terme, le Président de la Région Grand Est a souhaité avoir un dialogue direct et franc avec les salariés. Dans le cadre de la reprise, la Région est attentive à la qualité des offres proposées, qui doivent garantir la reprise de tous les salariés ainsi qu'une présence industrielle durable sur son territoire.

En plus des salariés, le Président Jean Rottner va contacter dès demain Bruno Le Maire, le Ministre de l'Economie et des Finances, ainsi que Xavier Bertrand et Renaud Muselier, ses homologues Présidents de Région, avec qui la Région Grand Est partage des enjeux sur le dossier Ascométal.

Aussi, la Région Grand Est a rencontré, à sa demande, le potentiel repreneur Indo-Britannique, Liberty Steel. Des discussions sont actuellement en cours. Le Président Jean Rottner est attentif à chaque offre de reprise et se tient à disposition de tous les repreneurs potentiels pour échanger et les rencontrer.

La Région écoutera tous ceux qui souhaitent développer l'emploi et investir dans nos entreprises pour dynamiser le territoire du Grand Est. Bien que le tribunal soit, de par la Loi, seul compétent pour évaluer les offres de reprise, la Région est prête à accompagner chaque repreneur qui la sollicitera, dans le respect et les limites de ce que permet la législation en vigueur, tout en exigeant, dans le même temps, des garanties d'investissements sur les sites et le maintien des emplois.

Il est urgent de dépasser les grands discours sur l'industrie, d'être concret et pragmatique.

Première des priorités régionales, l'emploi mobilise notre énergie au quotidien. La Région Grand Est a mis en place une politique forte et ambitieuse en faveur de la compétitivité, de l'innovation et du soutien aux entreprises. La volonté de l'exécutif régional est de soutenir toutes les initiatives et tous les acteurs afin de créer un contexte favorable à la création et au maintien des emplois sur nos territoires.

C'est le combat mené par le Président Jean Rottner au quotidien, au service de chaque habitant du Grand Est et des générations futures.

CONTACT PRESSE

Gaëlle Tortil-Texier

06 78 79 93 36 / 03 88 15 69 84

presse@grandest.fr

gaelle.tortil-texier@grandest.fr